

PUBLICATION DES ACTES ADMINISTRATIFS			
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			
DATE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE	NUMERO DE L'ACTE	LIBELLE	APPROUVEE/REJETEE
18/12/2023	2023-055	Décision Modificative n° 2 du Budget de la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise	APPROUVEE A L'UNANIMITE
18/12/2023	2023-056	Budget CCHVO - Autorisation d'engager, liquider et mandater le quart des crédits d'investissement ouverts en 2023	APPROUVEE A L'UNANIMITE
18/12/2023	2023-057	Actif CCHVO – Régularisation des amortissements	APPROUVEE A L'UNANIMITE
18/12/2023	2023-058	Subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2023 – Complément	APPROUVEE A L'UNANIMITE
18/12/2023	2023-059	2ème Arrêt du Programme Local de l'Habitat 2023 – 2028 de la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise	20 voix pour 10 abstentions (M. BOUCHEZ Joel, M.RATIEUVILLE Valentin, Mme ATTIA Monia, M. BARROCA Joaquim, Mme BOUCHENE Nadia, M. LOSTUZZO Jean-Luc, Mme GALOPIN Marie, M. BOUCHOUICHA Abdel-Rani, M. LABBAS Mohamed, Mme LANNOYE Delphine) 1 voix contre (Mme LEGRAND Martine)
18/12/2023	2023-060	Adhésion au groupement de commandes du SIAPBE pour le diagnostic et le Schéma Directeur du système d'assainissement 127ème opération	29 voix pour 2 voix contre (M. FOIREST, Mme HAZEBROUCK)
18/12/2023	2023-061	Convention « Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique » (SARE) avec le Conseil Départemental - Renouvellement Avenant n° 2	APPROUVEE A L'UNANIMITE
18/12/2023	2023-062	Approbation du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social et d'Information des Demandeurs (PPGDID) et mise en œuvre du système de cotation de la demande de logement social	APPROUVEE A L'UNANIMITE
18/12/2023	2023-063	Modification du tableau des effectifs	APPROUVEE A L'UNANIMITE
18/12/2023	2023-064	Communication du rapport 2022 en faveur de l'égalité entre femmes et les hommes au sein de la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise	APPROUVEE A L'UNANIMITE
18/12/2023	2023-065	Approbation du règlement et du plan de formation 2024 – 2026 pour le personnel de la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise	APPROUVEE A L'UNANIMITE
18/12/2023	2023-066	Communication du Rapport Social Unique 2022	APPROUVEE A L'UNANIMITE
18/12/2023	2023-067	Parc Naturel Régional Oise Pays de France - Communication du rapport d'activités 2022	APPROUVEE A L'UNANIMITE
18/12/2023	2023-068	Motion concernant le projet MAGEO : Mise Au Gabarit Européen de l'Oise	APPROUVEE A L'UNANIMITE

DECISIONS DE LA PRESIDENTE		
DATE DE LA DECISION	NUMERO DE L'ACTE	LIBELLE
03/10/2023	Décision n° 2023-023	Signature d'un contrat d'exploitation de distributeur pour le site du Centre Aquatique du Haut Val d'Oise, avec la société TOPSEEC située 19 rue de la Baignade, 94400 Vitry-sur-Seine. Ce contrat est conclu pour une durée de 4 ans, à compter de la date de signature des deux parties. La société s'engage à rétrocéder 12 % du chiffre d'affaires HT réalisés par le distributeur, à la CCHVO.
03/10/2023	Décision n° 2023-024	Modification de la régie de recettes pour l'encaissement des entrées et activités aquatiques du Centre Aquatique du Haut Val d'Oise. Mise en place d'un nouveau mode de paiement « virement bancaire » et de l'encaisse enregistrée sur la présente régie. Un fonds de caisse de 900 euros maximum est mis à disposition du régisseur. Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 45 000,00 euros.
06/10/2023	Décision n° 2023-025	Demande de subvention pour le poste de Chef de Projet Action Cœur de Ville (ACV) au titre du Fonds National d'Aménagement et Développement du Territoire (FNADT), pour la période du 1er juillet 2023 au 31 mars 2024, décomposée comme suit : Salaires : Traitement brut : 38 000,00 euros Charges Patronales 1 6 000,00 euros Coût Total : 54 000,00 euros Etat (FNADT) 32 400,00 euros soit 60 % CCHVO 21 600,00 euros soit 40 % Montant Total 54 000,00€ soit 100 %
23/10/2023	Décision n° 2023-026	Signature d'un contrat de maintenance du système de télégestion des aires d'accueil des gens du voyage de Beaumont-sur-Oise et de Persan avec la société WA CONCEPT, située 47 rue Lagruac, 33260 La Teste de Buch. Ce contrat est conclu pour une durée d'un an, à compter de la date de signature des deux parties, reconductible expressément 3 fois pour une durée de 12 mois, sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. Le coût global des prestations annuelles proposées s'élève à 5 205,02 euros HT soit 6 246,02 euros TTC.
25/10/2023	Décision n° 2023-027	Signature d'un contrat de progiciels et de prestations de services avec la société BERGER LEVRAULT, située 64 rue Jean Rostand, 31670 Labège. Ce contrat est conclu pour une durée de 3 ans soit du 1er décembre 2023 au 30 novembre 2026. Le coût global annuel pour la partie "Cession du droit d'utilisation" s'élève à 3 465,00 euros HT soit 4 158,00 euros TTC. Le coût global annuel pour la partie "Maintenance - Formation" s'élève à 385,00 euros HT soit 462,00 euros TTC.
26/10/2023	Décision n° 2023-028	Demande de subvention au titre du Fonds Vert 2023 « Ingénierie », pour accélérer la mise en œuvre des projets Rénovation Énergétique des Bâtiments Publics Locaux du territoire, par la mise en place d'un contrat de maîtrise d'œuvre afin de réaliser les diagnostics et établir les estimatifs du montant des travaux de rénovation des bâtiments publics (Intercommunaux et communaux). Le montant de cette prestation est estimé à 175 000,00 euros HT soit 210 000,00 euros TTC. Montant sollicité pour le Fonds Vert 80 % : 140 000,00 euros Autofinancement CCHVO : 35 000,00 euros
27/10/2023	Décision n° 2023-029	Modification de la régie d'avances pour le paiement des menues dépenses de fonctionnement de la CCHVO afin d'y intégrer la délivrance de bons et chèques cadeaux remis aux agents communautaires pour les fêtes de fin d'année. Le montant maximum de l'avance à consentir au régisseur est fixé à 1 220,00 euros en liquidité et à 4 000,00 euros en bons et chèques cadeaux.
07/11/2023	Décision n° 2023-030	Signature d'un contrat d'entretien pour les installations de climatisation et de chauffage du Centre Aquatique du Haut Val d'Oise, avec la société ALCAD SERVICE, située 10 bis rue de la gare, 95570 Villaines-sous-Bois, pour un montant annuel de 22 394,30 euros HT, soit 26 873,16 euros TTC. Ce contrat est conclu pour une durée d'un an renouvelable deux fois par reconduction expresse, à compter du 1er novembre 2023.
22/11/2023	Décision n° 2023-031	Signature d'un contrat de services Bles BL connect Segilog, avec la société Berger Levrault, située 64 rue Jean Rostand, 31670 Labège, pour un montant annuel de 140,82 euros HT soit 168,98 euros TTC. Ce contrat est conclu pour une durée de 3 ans couvrant la période du 1er décembre 2023 au 30 novembre 2026.
22/11/2023	Décision n° 2023-032	Signature d'une convention pour l'implantation d'une résidence en territoire entre la CCHVO, le Conseil Départemental du Val d'Oise et la compagnie l'CEIL du BAOBAB sur les années scolaires 2023-2024 et 2024-2025. Dans le cadre de cette convention, la CCHVO contribuera au suivi du respect du cahier des charges, assurera la coordination opérationnelle avec les communes de la résidence et prendra en charge les frais logistiques, dans la limite d'un montant annuel de 15 000,00 euros par le biais d'une subvention ; le Conseil Départemental finançant le coût artistique de la compagnie sur les deux ans.
05/12/2023	Décision n° 2023-033	Délivrance d'un vélo assistance électrique dans le cadre de l'organisation du Jeu Concours « CCHVO – NOEL 2023 » en partenariat avec Shoop City et les commerçants du territoire qui se sont mobilisés aux côtés de la CCHVO dans le cadre de l'organisation d'un jeu concours pour la valorisation des commerces du territoire, par le biais de l'application « Shoop City », avec la fourniture de lots aux participants domiciliés sur le territoire communautaire. La CCHVO fournissant les lots suivants, en complément de ceux offerts par les commerçants : • 1 Vélo à assistance électrique d'une valeur de l'ordre de 1 200 euros • 1 carte cadeau offerte de 80 euros par le magasin Intersport de Persan pour les équipements de sécurité • 1 Carte de 12 entrées au Centre Aquatique du Haut Val d'Oise de 40,00 euros, remise en jeu pour lot non retiré du précédent jeu « soldes d'été » organisé en juillet 2023 Précise que les lots seront gagnés par tirage au sort lors de la clôture de l'évènement et remis au cours du mois de janvier 2024.
07/12/2023	Décision n° 2023-034	Mouvements budgétaires dans le cadre d'un virement de crédit n° 1, afin d'affecter les mouvements comptables nécessaires pour aligner les réalisations avec les prévisions budgétaires de 2023, étant précisé que (dans le cadre du référentiel M57, comme pour les autres instructions), des virements entre articles d'un même chapitre peuvent être effectués sur simple décision de l'exécutif et que la nomenclature M57 permet également de réaliser des virements de crédits entre chapitres au sein de la même section, dans une limite ne pouvant pas dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, à l'exception des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Les mouvements budgétaires ci-dessous, concerne : - De simples virements au sein du même chapitre pour les chapitres : * 040 « Opération d'ordre de transfert entre section » * 204 « Subventions d'équipement versées » * 21 « Immobilisations corporelles » * 011 « Charges à caractères général » * 012 « Charges de personnel et frais assimilés » * 65 « Autres charges de gestion courante » Ces mouvements constituent des ajustements budgétaires mineurs pour la prise en compte des décisions communautaires, des changements d'imputation mal transposés lors du basculement en M57, et de réponses à la demande du trésor public. Dans le cadre de l'obligation d'informer l'assemblée délibérante des mouvements de crédits lors de la plus proche séance, cette décision est transmise aux membres du Conseil Communautaire et est un acte soumis à l'obligation de transmission au représentant de l'État dans le département.

Les comptes-rendus des conseils communautaires sont disponibles sur le site internet de la cchvo : <https://cc-hautvaldoise.fr/fr/>